

Outil VerV travail debout



Lieu de travail / activité partielle :	
Durée de l'activité :	
Auditeur :	
Date :	

Étape 1

Attribution de points relatifs à la station debout prolongée

Durée totale du travail debout au cours d'une journée de travail moyenne	Points
0-2 h	1
2-4 h	15
4-6 h	25
>6 h	50

Évaluation par l'auditeur

Intensité : station debout continue sur 1 m ² (station debout statique)	Points
0-1 h	1
1-2 h	25
>2 h	50

Évaluation par l'auditeur

Facteur de réduction dû au mouvement en position debout continue	Marcher peu > 2 m (< 5x/h)	x 1,00
	Marcher parfois > 2 m (≥ 5x/h)	x 0,50
	Marcher beaucoup > 2 m (≥ 10x/h)	x 0,00

Évaluation par l'auditeur

Étape 2

Attribution de points pour les circonstances aggravantes

Posture du dos	Points
Posture droite, neutre	0
Légèrement courbé et/ou courbé latéralement et/ou légèrement tordu	5
Fortement courbé et/ou courbé latéralement et/ou fortement tordu	25

Évaluation par l'auditeur

Vibrations du corps	Points
Pas de vibrations	0
Imperceptible	5
Perceptible	25

Évaluation par l'auditeur

Température	Points
18-26°C	0
12-18°C	5
6-12°C ; >26°C	15
<6°C	25

Évaluation par l'auditeur

Surface	Points
Bon (surface plane et stable, soutien total des pieds)	0
Limitée (surface irrégulière < 1 h, sol en caillebotis > 1 h, espace pour les jambes/pieds insuffisant)	5
Défavorable (surface irrégulière > 1 h, sol en caillebotis > 4 h, pente, pas de place pour les jambes/pieds, surface de station debout limitée)	25

Évaluation par l'auditeur

Étape 3

Attribution de points pour les circonstances atténuantes

Mesures	Points	Évaluation par l'auditeur
Pas de mesures	x 1,00	
Repose-pieds	x 0,90	
Assis-debout, disponible pendant de courtes périodes	x 0,90	
Bas de contention	x 0,85	
Tapis de sol, surface douce, semelles souples	x 0,75	
Assis-debout/chaise sans dossier souvent disponible	x 0,75	
Chaise avec dossier disponible sur le lieu de travail	x 0,50	

Alternance avec la position assise (l'interruption doit durer au moins 15 minutes)

Station debout statique	Points	Station debout dynamique	Points
Possibilité de s'asseoir après > 120 minutes de station debout statique	x 1,50	Possibilité de s'asseoir après > 160 minutes de marche	x 1,50
Possibilité de s'asseoir après max. 120 minutes de station debout statique	x 1,00	Possibilité de s'asseoir après max. 160 minutes de marche	x 1,00
Possibilité de s'asseoir après max. 90 minutes de station debout statique	x 0,75	Possibilité de s'asseoir après max. 130 minutes de marche	x 0,75
Possibilité de s'asseoir après 65 minutes de station debout statique	x 0,50	Possibilité de s'asseoir après 100 minutes de marche	x 0,50

Évaluation par l'auditeur

1^{re} pause assise ou interruption

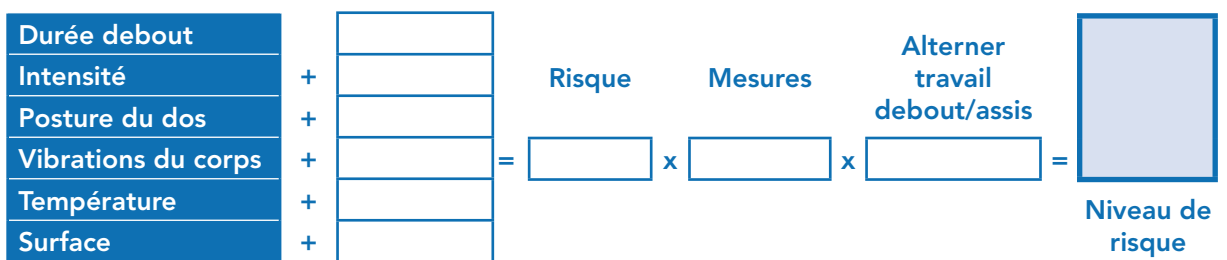
2^e pause assise ou interruption

3^e pause assise ou interruption

4^e pause assise ou interruption

Étape 4

Évaluation finale



Risque	Niveau de risque	Charge	Mesures
Vert	0-50	Acceptable	Aucunes
Jaune	50-100	Considérablement augmentée	Mesures de prévention recommandées
Rouge	>100	Haute	Mesures de prévention nécessaires